

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
tementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER
et C^o, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-
partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

8 heures » minut. soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 50 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 49 — — Omnibus.
5 — 11 — — soir, Omnibus.
9 — 52 — — Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le *Daily-News* rappelle que la conférence de Paris avait posé en principe qu'à l'avenir, tout conflit entre les puissances provoquerait les bons offices d'une puissance amie avant qu'on eût recours aux armes. Les Etats-Unis, à cette époque, donneront leur adhésion à ce principe.

L'Amérique a donc une voie toute préparée, si elle a quelque bon sens, pour arriver à une solution honorable.

L'Angleterre et l'Amérique sont, en tout cas, moralement obligées à rechercher les bons offices d'une puissance amie. — Havas.

Le *Morning-Herald* promet au ministre Palmerston l'aide du parti conservateur, tant qu'il insistera pour la réparation complète de l'insulte faite au pavillon anglais.

L'Office Reuter, donnant des nouvelles de New-York, du 28, dit que le ton de la presse américaine est un peu changé, et que plusieurs journaux importants, tels que la *Tribune* et le *World*, discutent la possibilité de rendre MM. Mason et Slidell à l'Angleterre, si l'acte du capitaine Wilkes est reconnu illégal. — Havas.

Pendant le cours des débats qui viennent d'avoir lieu au Parlement de Turin, plusieurs honorables orateurs ont mis en cause le gouvernement français et lui ont prêté des intentions en rapport avec leur propre politique.

Toutes les questions dont il s'agit seront traitées devant les Chambres françaises lors de la discussion de l'Adresse : et à cette occasion, le gouvernement de l'Empereur exposera sa politique, qui, selon nous, différera de celle dont les orateurs italiens se sont faits les organes.

Il suffit d'ailleurs, dès à présent, de se reporter aux déclarations faites avec une si grande autorité par M. Billault, dans la dernière session, pour apprécier la distance qui sépare le cabinet des Tuileries de celui de Turin.

L'incident scandaleux soulevé dans le Parlement de Turin par M. Bertani a provoqué de nombreuses et très-vives explications de la part de M. Spaventa, ancien lieutenant-général de Naples. On a pu craindre un instant que le débat entre MM. Bertani et Spaventa ne prit des proportions tout-à-fait fâcheuses, et ne suscitât un de ces orages parlementaires si fréquents dans les assemblées où dominent d'aussi importantes préoccupations; heureusement M. Bertani s'est borné à des protestations qui n'ont pas empêché M. Spaventa de terminer la justification de son administration à Naples, et la Chambre a repris, nous dit le télégraphe, la discussion des affaires de Romé et des provinces méridionales.

Nous pensions que les discours de MM. Ricasoli et Ratazzi auraient mis fin à un débat désormais sans objet en présence des déclarations officielles. En effet, le ministre, reprenant la pensée de M. Ratazzi, a déclaré que si la question napolitaine restait tout entière à la charge du gouvernement, il n'en était pas de même de Rome, à laquelle il ne fallait songer que dans un temps plus ou moins éloigné, mais qu'en tout cas on ne pouvait même indiquer d'une manière approximative. Cependant le débat continue, mais il est bien évident qu'il ne saurait avoir de conclusion. (*Patrie*.)

A la chambre des députés de Turin, le 9 décembre, M. le président du conseil des ministres annonce que le conseil donnera des explications sur les faits signalés par les députés de l'opposition. Il parle de l'émigration vénitienne. Nous avons, dit-il, 12,000 émigrés vénitiens et romains, dont 3,000 reçoivent des subsides.

Le général Della Rovere justifie la défense faite par lui en Sicile de la souscription publique à une protestation contre l'occupation française à Rome.

M. Mellani parle longuement contre le ministère. L'orateur interrompt tout-à-coup son discours pour transmettre au président un billet qu'il vient de recevoir. Le président du conseil en donne lecture. C'est une correspondance adressée

de Naples à un journal français de Turin, et non encore publiée, selon laquelle le général de La Marmora aurait, dans un récent rapport, engagé le ministère à changer de politique, ou sinon qu'il serait forcé d'imiter le général Cialdini et de donner sa démission.

M. le baron Ricasoli, au milieu des applaudissements de la chambre, déclare cette nouvelle absolument fautive. Il stigmatise la création systématique de fausses nouvelles, qui ont pour effet de créer des embarras au gouvernement dans ses relations extérieures. — Havas.

D'après des lettres de Rome du 7, le ministre des finances avait annoncé à la consulte l'émission de 300,000 fr. de rente, et déclaré que le déficit de l'année courante s'élevait à 5,000,000 d'écus. Les douanes avaient bien donné un revenu supérieur à celui des années précédentes, mais les dépenses allaient toujours en augmentant.

Suivant les mêmes lettres, les nonces de Paris et de Bruxelles ne parleraient pas avant le mois de janvier.

Le général Goyon s'est concerté avec l'autorité napolitaine pour exercer une répression plus rigoureuse des bandes réactionnaires sur les frontières romaines. Les Français repousseront désormais les bandes venant se réfugier sur le territoire pontifical.

On mande de Naples, le 30 décembre : Hier, à trois heures après midi, a éclaté une éruption du Vésuve fort étendue, sur la pente côté Torre de Grece.

L'éruption est si menaçante qu'on n'en a jamais vu d'égale. Cinq trous sont ouverts. La population est en fuite. Les premières dispositions ont été prises.

Le général de La Marmora s'est immédiatement transporté sur les lieux avec des secours et de l'argent. — Havas.

Nous apprenons, par un télégramme de Vienne, du 10 décembre, que l'empereur est revenu la veille au soir dans cette capitale.

FEUILLETON

SOUVENIRS DE SUISSE.

LISBETH.

NOUVELLE.

(Suite.)

VIII.

« Nous sommes, me dit Ludwig, les deux enfants du colonel Prantz Müller qui commandait, lors de la révolution, un régiment suisse au service de France.

— Ici, dès le début, je faillis interrompre Ludwig par une exclamation de surprise et de joie, que j'eus pourtant la force de réprimer. Cette circonstance levait pour le comte la difficulté la plus grande : Lisbeth n'était plus une simple paysanne, mais la fille d'un colonel.

Ludwig continua : « Après le 10 août, mon père ramena son régiment en Suisse, où il servit encore avec honneur quelques années; puis, déjà vieux, il prit sa retraite et vint se fixer à Meyrenghofen, où il était né. Un malheur de fortune vint bientôt l'y atteindre. Son patrimoine était bien peu de chose : mais il avait fait des économies et les avait placées chez un banquier de Berne; ce banquier fit faillite et lui enleva tout.

Mon père supporta ce coup avec courage. Sa pension

lui permettait encore de vivre à l'aise de la vie simple de nos montagnes. Il épousa bientôt une cousine qu'il avait vue enfant; qu'il retrouva belle et charmante, et qui, malgré la différence d'âge, lui voua une sincère et profonde affection. Ce fut ma mère, monsieur, ma bonne et sainte mère!... Un an après son mariage, elle me donna le jour, et deux années plus tard Lisbeth vint au monde.

Mon père alors eût été le plus heureux des hommes, entre sa femme qu'il adorait et ses deux enfants, sans la vive sollicitude qui souvent s'emparait de lui; il pensait qu'avec lui finirait sa pension de retraite et que sa mort nous laisserait sans fortune.

— Eh bien ! Frantz, lui disait ma mère, nous travaillerons. Tranquillise-toi, chasse une pensée importune; d'ailleurs tu vivras encore de longs jours !

Helas ! elle ne se doutait guère alors que c'était elle qui devait bientôt mourir et que, si jeune et si belle, elle précéderait le vieillard au tombeau !

Quelques mois après la naissance de Lisbeth, une maladie de langueur se déclara. Les forces de ma mère, sa fraîcheur, disparaissaient lentement, mais chaque jour. Ce fut en vain que mon père fit venir le meilleur médecin de Berne; les remèdes, les soins assidus de mon père et de ma tante Kettly, tout fut inutile. Ma mère languit encore quelque temps, puis elle s'éteignit dans les bras du colonel, après avoir reçu de M. Dumont, notre digne pasteur, les secours et les consolations de

la religion... Pauvre mère ! Lisbeth ne se rappelle guère de l'avoir vue; mais moi je conserve son souvenir; souvent elle m'apparaît comme à travers un nuage en me tendant les bras !

Mon père fut plongé dans un sombre désespoir; les soins de sa sœur Kettly, qu'il avait toujours aimée, les exhortations de notre excellent pasteur, son ami, qui faisait tous ses efforts pour ranimer son courage; nos caresses enfantines, sous lesquelles il fondait en larmes, rien ne put calmer, ou du moins adoucir une telle douleur. Ce vieillard robuste, que n'avaient pu ébranler jusque-là ni les fatigues, ni les années, descendit rapidement vers la tombe; et moins de trois mois après il reposait près de sa chère Noëmi.

Ainsi, Lisbeth et moi nous devînmes orphelins dès notre plus tendre enfance... Ma tante Kettly, qui ne s'était jamais mariée, vint s'établir dans la maison paternelle. Elle vendit la sienne, sécha ses larmes, et se dressa, pauvre, mais courageuse et forte, contre le malheur qui nous avait tous frappés. Kettly avait promis au colonel mourant d'être notre seconde mère; elle tint parole aussitôt et depuis, toujours, cette excellente femme ne vit plus d'autre but dans la vie que l'accomplissement de la promesse qu'elle avait faite à son frère; jamais devoir, plus saint pour elle, ne fut plus religieusement accompli !

M. Dumont, notre pasteur, qui était Français ainsi

Le comitat d'Agram a voté une adresse assez énergique contre le recrutement. — Havas.

On mande de Madrid, que l'on continue dans le congrès les débats sur la réponse au discours de la couronne.

On assure qu'on a débarqué à Alicante plus de cent mille pièces fausses de Napoléon au millésime de 1855. — Havas.

Une correspondance particulière que nous recevons de Ténériffe le 26 novembre, nous donne des détails très-intéressants.

Le vaisseau à vapeur le *Masséna*, venant d'Oran, a mouillé sur rade dans la soirée du 22. Le lendemain, le contre-amiral commandant en chef a adressé à l'escadre l'ordre du jour suivant :

« Marins et soldats !

« Nous allons au Mexique. Nous n'avons pas seulement à y poursuivre, comme la vaillante escadre dont plusieurs d'entre vous ont fait partie, la réparation de nombreux et récents griefs; nous aurons avant tout à réclamer pour le respect de notre drapeau, pour la sûreté de notre commerce, pour l'existence de nos compatriotes, des garanties plus sérieuses que celles qui nous ont été offertes jusqu'ici.

Nous n'entretenons aucune animosité contre le peuple mexicain. Nous savons ce qu'il faudrait attendre de cette noble et généreuse race, si elle pouvait mettre un terme à ses éternelles discordes; mais des gouvernements impuissants à maintenir la paix intérieure protégeront toujours mal, quelle que soit leur bannière, la sécurité des étrangers.

« Notre véritable ennemi au Mexique, ce n'est pas telle ou telle faction politique, c'est l'anarchie; l'anarchie est un ennemi avec lequel il est inutile de traiter.

« Marins et soldats.

« Dans la nouvelle campagne que vous allez entreprendre, vous avez pour juge de votre bon droit, l'opinion sympathique de votre pays, le concours ou l'assentiment du monde civilisé; vous aurez bientôt, au Mexique même, les vœux de tous les gens de bien.

« Comprenez donc les devoirs que cette situation vous impose. Donnez aux populations l'exemple de l'ordre et de la discipline; apprenez leur à honorer le nom de notre glorieuse patrie, à envier la prospérité de la paix dont nous jouissons, et vous pourrez alors répéter avec un légitime orgueil ces paroles que vous adressait, il y a quelque mois, notre Empereur: « Partout où se montre le drapeau de la France, une cause juste le précède; un grand peuple le suit. »

« Le contre-amiral commandant en chef les forces françaises expéditionnaires dans le golfe du Mexique,

JURIEN DE LA GRAYÈRE.

« A bord du *Masséna*, rade de Ténériffe, le 25 novembre 1861.

Le *Masséna* a quitté Ténériffe le 25 novembre et a fait route pour la Martinique, où l'escadre française doit se réunir avant de se rendre à la Havane. — Havas.

On lit dans l'*Indépendance belge* :

Quelques correspondants ont parlé du mécontentement qu'aurait excité dans les deux départements de la Savoie, l'élévation du chiffre de l'impôt français rapproché du chiffre de l'impôt sarde. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que des mesures ont été prises pour que, à dater de janvier prochain, nos nouveaux compatriotes soient dégrévés, et que l'impôt français sera de 220,000 fr. inférieur à l'ancien impôt dont les frappait l'administration piémontaise. — Havas.

FAITS DIVERS.

L'exposé financier de M. Fould servira de préface ordinaire au budget et paraîtra vers la fin de décembre. Il expliquera clairement la situation. On dit que M. Magne ne pourra prendre part aux travaux de la session; ce qui est certain, c'est sa maladie. Atteint d'une affection du larynx, il a un moment donné à ses amis d'assez vives inquiétudes; on l'a même remplacé pendant quelques jours, comme ministre orateur, par M. de Forcade, qui avait fort bien parlé au conseil des ministres où l'on a examiné les plans de M. Fould. Toutefois, il est probable que ces fonctions seraient plutôt confiées à M. de Vuitry, président de section au conseil d'Etat, qui est, comme on sait, de première force en finance, si l'état de M. Magne a empiré. On parle aussi d'un autre président au conseil d'Etat, M. Boinvilliers, dont la santé est altérée, et qui entrerait au Sénat.

— On dit à la Bourse qu'au conseil des ministres qui a eu lieu sous la présidence de l'Empereur, on a décidé la convocation des chambres pour le 6 janvier. On a prétendu, en outre, que le conseil des ministres aurait approuvé la réponse à lord Cowley que l'on prête à M. Thouvenel, savoir: que jusqu'à nouvel ordre la France désire rester en dehors des complications anglo-américaines.

— LES ALLUMETTES. — Il n'y a aucune industrie dont les éléments statistiques offrent des chiffres aussi extraordinaires que ce de des allumettes. Voici quelques données sur la fabrication en Angleterre. MM. Dixon emploient plus de 800 personnes dans leurs ateliers, sans compter 100 autres qui travaillent chez elles. La quantité de bois employée représente une valeur de 2 à 300,000 fr. Le soufrage consomme une tonne de soufre par semaine, et cinq tonnes de chlorate de potasse par an, ainsi que douze tonnes de glu. Le nombre d'allumettes fabriquées par semaine est de 43 millions, soit deux milliards par année; et, si l'on accorde à chacune d'elles une longueur de deux pouces et demi, on obtient une longueur de bois qui ferait près de deux fois et demie le tour de la terre. A Londres, il y a des scies qui coupent annuellement 400 énormes poutres en allumettes. Chaque semaine produit environ 10 à 16 mille grosses de boîtes, ce qui indique une production d'environ 5 milliards pour Londres seul. Un autre calcul démontre que la longueur des mèches de coton employées par un seul fabricant pour la confection des allumettes dites *Vestas*, suffirait pour rattacher par deux liens

l'Amérique et l'Angleterre. Une livre de phosphore suffit pour un million d'allumettes allemandes et 600 mille allumettes anglaises. La consommation annuelle du phosphore en Angleterre est d'environ six tonnes, ce qui, au prix de deux shillings et demi la livre, donne une valeur de 1,680 livres sterling, soit 42,000 francs. Celle du chlorate de potasse se monte à 26 tonnes. En 1854, il fut importé plus de 500,000 francs d'allumettes de la seule ville de Hambourg. La Suède en fournit encore au moins 1,500 tonnes par an. L'importation dans la Grande-Bretagne est de 200 millions d'allumettes par jour, pour une valeur de 1,500,000 par an, et la consommation journalière est de 250 millions, ou huit allumettes par individu. En Belgique elle est de neuf.

En France, cette industrie est aussi fort développée. A Paris seul, un millier d'ouvriers produisent environ un milliard de boîtes, d'une valeur annuelle de 180 mille fr. En Suède, il y a six fabriques d'allumettes ou même davantage: une d'elles en 1848, employait 400 ouvriers produisant 10 millions d'allumettes par jour.

Mais la grande fabrication est en Autriche, où l'on trouve d'innombrables usines de ce genre. Ainsi, celle de M. Polak, à Vienne, et de M. Fürth, en Bohême, qui consomment ensemble environ 20 tonnes de phosphore et emploient 6,000 ouvriers; et comme une livre de phosphore suffit à un million d'allumettes, ces deux industriels produisent annuellement le chiffre écrasant de 44 milliards d'allumettes! En 1849, il en fut exporté du seul port de Trieste 200 tonnes, et toute la production de l'empire fut évaluée à 2,500 tonnes. Les prix sont aussi étonnants: M. Fürth vend ses boîtes à 10 centimes la douzaine, chacune contenant 80 allumettes; M. Harass, de Sülz, en Prusse, vend ses boîtes à 20 centimes le cent, soit 1,400 allumettes pour un liard. M. de Majo, en Moravie, vend une caisse de 50 boîtes, de 100 allumettes chacune, pour 40 centimes, soit 125 allumettes pour un centime.

(*Practical Mechanic's Journal*.)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

On écrit de Jarzé, le 9 décembre 1861, à l'*Union de l'Ouest* :

Un accident qui pouvait avoir les suites les plus funestes, a eu lieu le 5, dans un endroit nommé la Varrie, situé commune de Jarzé et à deux kilomètres du bourg.

Le nommé Lanne, entrepreneur, était occupé dans un puits à placer une pierre portant des colliers pour recevoir une pompe; la plus grande partie de la maçonnerie de ce puits était faite à sec, et par conséquent peu solide. Un échafaudage avait été placé à environ 17 mètres au-dessous du sol, et, à midi et demi, il redescendait dans le puits afin de s'assurer si l'on pouvait placer cette pierre. Lorsqu'il s'aperçut qu'un éboulement menaçait, il s'écria: Montez-moi! Il n'était plus temps, les pierres s'écroulaient avec un horrible fracas, et le malheureux gisait sous cet énorme tas de pierres.

Un ouvrier qui l'aidait, accourut prévenir le

que sa femme, s'était réfugié à Berne pendant la révolution, et il fut pourvu du presbytère de Meyrenghen. M. et M^{me} Dumont étaient pauvres; ils ne trouverent d'autre moyen de faire le bien dans ce village, où ils furent bientôt respectés et chéris, que de travailler à l'instruction gratuite des enfants. Ils s'y livrèrent avec ardeur; ils inspiraient à ces jeunes cœurs des pensées chrétiennes; il les affermissaient de bonne heure contre les vicissitudes de la vie; ils leur apprenaient à lire, écrire et compter, à parler et écrire leur langue plus purement qu'on ne le fait dans nos montagnes.

Vous pensez bien, monsieur, qu'aussitôt que nous eûmes atteint l'âge d'apprendre, ma sœur et moi fûmes au nombre de leurs élèves. M^{me} Dumont, qui n'avait pas d'enfants, prit pour Lisbeth une tendre affection. Elle lui enseigna tous les ouvrages de femme, et ma sœur y devint bientôt fort habile; elle coud, fait de la dentelle et brode à ravir. M^{me} Dumont était musicienne. Lisbeth avait une fort belle voix; M^{me} Dumont voulut cultiver ce don naturel et elle initia ma sœur aux éléments de la musique. Elles chantaient ensemble, à deux voix, des cantiques sacrés ou des airs de nos montagnes, et elles charmaient ainsi nos longues soirées d'hiver.

M. et M^{me} Dumont nous parlaient toujours en français, et cette belle langue nous devint bientôt familière. Ils nous apprirent aussi un peu d'anglais et à connaître par principes l'allemand, notre langue maternelle. L'his-

toire, la géographie, l'arithmétique et un peu de géométrie nous furent enseignées; que vous dirai-je, monsieur? Jamais je ne saurai assez reconnaître tout ce que ces excellents amis ont fait pour nous!

La grande sollicitude de M. Dumont, en mémoire de mon père et aussi pour nous-mêmes, était celle de notre avenir. Lisbeth n'était nullement faite pour épouser un simple paysan; quant à moi, quelle profession pouvais-je embrasser dans cette vallée sauvage et reculée, dont je n'avais pas les moyens de sortir?... Le hasard vint en aide à notre bien-aimé pasteur.

Il me trouva un jour, pendant la récréation, assis sous un arbre, et sculptant, avec mon couteau, un ours dans un morceau d'ébène. J'avais déjà fait quelques essais auxquels M. Dumont n'avait pas trop pris garde; mais mon ours le frappa. Il m'encouragea, me donna des conseils et quelques outils: car le pasteur, dans ses rares loisirs, s'était occupé de sculpture. Il se mit en tête de faire de moi un artiste. Il est bien loin encore d'y avoir réussi; mais enfin, si j'ai quelque talent, si je puis ainsi venir en aide à ceux qui me sont chers, c'est à M. Dumont que je le dois!

Cela ne suffisait pas, je voulais que ma tante cessât d'éprouver les privations qu'elle s'imposait pour nous. Je sculptais l'hiver; mais l'été, pendant que ma tante et ma sœur vendaient mes ouvrages aux touristes, j'aurais pu faire autre chose... Qu'entreprendre? Je voyais les

hommes de mon âge guider les voyageurs dans nos montagnes; le fils du colonel Müller résolut de faire comme eux. Je mis de côté les souvenirs d'un meilleur temps; je me dis qu'avant tout il fallait se résigner à ma position et chercher à en tirer parti, au lieu de m'abandonner à des regrets inutiles. J'achetai un cheval, j'eus des guides: et voilà pourquoi, monsieur, je suis avec vous sur la grande Scheideck.

IX.

Le récit de Ludwig fut souvent interrompu par les questions du colonel, qui, maintenant, s'intéressait à tout. Nous nous hâtons alors de le joindre, de lui répondre; puis nous demeurions peu à peu en arrière, pour reprendre sans qu'il y prit garde l'entretien qui m'inspirait un si vif intérêt. Quand Ludwig eut cessé de parler, nous rejoignîmes de nouveau le comte et suivîmes, en causant avec lui, le pas de son cheval.

Bientôt nous entendîmes à notre droite des chants qui attirèrent mon attention. C'était un trio de voix de femmes, et j'aperçus au pied d'une roche couronnée de sapins trois jeunes filles dont les accents me charmaient. Je courus vers elles pour leur donner une pièce blanche, mais elles s'enfuirent dans les sapins comme des colombes effarouchées.

Je ne tentai point de les poursuivre et revins sur mes pas, un peu confus de mon escapade. Le colonel me plai-

maire et les habitants de cette horrible catastrophe. On s'empresse de courir sur le lieu et des moyens de déblaiement sont organisés; on démolit les murs et la chapelle du puits qui menaçaient de s'écrouler, et l'on continue à enlever pierre à pierre ce qui restait et menaçait les travailleurs.

Cependant, M. le procureur impérial, le maréchal-des-logis et un gendarme de Baugé ayant été prévenus arrivent, ainsi que M. le juge-de-peace, le brigadier et un gendarme de Seiches. La nuit était arrivée, et les travaux continuaient avec activité, quoiqu'on eût la crainte de ne retirer qu'un cadavre. Enfin, vers trois heures et demie du matin, on était parvenu à 10 mètres de profondeur, lorsqu'un des travailleurs crut entendre une voix sortir du fond du puits. Aussitôt l'on fait silence et, plus de doute, cet homme que l'on croyait écrasé, vivait. « Pressez-vous, disait-il, car j'étouffe. » Impossible de vous dire l'effet que ces paroles ont produit; un redoublement d'activité s'empare des travailleurs, la fatigue est oubliée, et personne ne veut quitter son poste avant de retirer de cette espèce de tombeau, celui que l'on croyait mort. Aussitôt, le maréchal-des-logis était allé prévenir le médecin et le prêtre qui s'empressèrent d'accourir, et M. le vicaire, du haut du précipice, envoya les paroles de pardon à celui qui était encore enseveli et peut-être expirant.

Enfin à 8 heures du matin on commença à dégager la tête, puis la poitrine, et, les bras se trouvant libres, il aidait lui-même à charger les paniers des pierres qui le scellaient encore au fond de son tombeau, et après 20 heures d'anxiété et de peines, on le remontait sans blessure! Cela est d'autant plus surprenant que l'éboulement venant d'en haut, il se trouvait debout et sans autre chose pour le préserver que la main de Dieu.

A partir du 1^{er} janvier prochain, les dépêches télégraphiques de un à vingt mots, adresse et signature comprises, seront soumises aux taxes suivantes, perçues au départ, savoir :

1^o Les dépêches échangées entre deux bureaux d'un même département, à une taxe fixe de un franc;

2^o Les dépêches échangées entre un bureau quelconque du territoire de l'empire, hors le cas précédent, à une taxe de deux francs. La même taxe est applicable au département de la Corse, relié par le câble direct de Toulon à Ajaccio;

3^o Les dépêches échangées entre un bureau quelconque du territoire de l'empire (la Corse comprise) et un bureau quelconque de l'Algérie, par le câble direct de Port-Vendres à Alger, à une taxe de huit francs;

4^o Au-dessus de vingt mots, la taxe est augmentée de moitié par chaque dizaine de mots, ou fraction de dizaine excédante;

5^o L'indication de la date, de l'heure du dépôt et du lieu de départ est transmise d'office: sauf ces indications, tous les mots inscrits par l'expéditeur sur la minute de sa dépêche sont complétés et taxés;

6^o Il n'est admis de dépêches de nuit qu'entre

les bureaux ouverts d'une manière permanente, pendant la nuit, savoir: Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Calais, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Paris, Strasbourg, Toulouse et Tours. Ces dépêches ne sont soumises à aucune surtaxe;

7^o Le port des dépêches à domicile ou au bureau de la poste dans le lieu d'arrivée est gratuit. Néanmoins, lorsqu'un expéditeur demande qu'il soit délivré une copie de la dépêche à plusieurs domiciles, dans un même lieu de station, il paie 50 c. de port pour chaque copie, moins une, indépendamment du droit de copie établi par l'article 4 de la loi du 28 mai 1853, ainsi conçu: « Quand une dépêche est adressée à plusieurs destinataires dans la même ville, la taxe est augmentée, pour frais de copie, d'autant de fois 50 c. qu'il y a de destinataires, moins un. »

8^o Toute dépêche expédiée en dehors des lignes télégraphiques subit, en sus de la taxe ordinaire, des frais de poste ou d'express, selon que l'expéditeur indique l'un ou l'autre mode de transport.

Les frais de poste sont ceux d'une lettre chargée. Les frais d'express sont de 1 fr. pour le premier kilomètre, et de 50 c. pour chaque kilomètre suivant.

9^o La taxe du collationnement est égale à celle de la dépêche: copie de la dépêche collationnée est remise, sans frais, au domicile de l'expéditeur;

10^o La taxe de l'accusé de réception, avec mention de l'heure de la remise à domicile est égale à celle d'une dépêche simple pour le même parcours télégraphique.

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité, à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Art. 6 de la loi du 29 novembre 1850.)

Le tarif des taxes applicables aux dépêches à destination de l'étranger, est communiqué aux expéditeurs dans les stations télégraphiques.

Pour chronique locale et faits divers: P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Les brigands pris à Tagliacozzo ont été fusillés. D'après la *Gazette officielle*, ils sont presque tous Espagnols.

A Ascoli, on a saisi une caisse contenant la correspondance d'un délégué de Monsignor Santucci avec le cardinal Antonelli et les autorités bourbonniennes.

Le Sénat italien a approuvé le projet de loi relatif à l'occupation temporaire des maisons religieuses pour le service de l'Etat.

On écrit de Varsovie: Quarante personnes dont huit prêtres viennent d'être expédiées comme recrues à Orenbourg. Cent soixante-deux prêtres se trouvent enfermés dans la citadelle.

D'après des lettres de Varsovie, l'administrateur du diocèse de cette ville aurait refusé de présenter un recours en grâce. — Havas.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 7 décembre.

Revue politique de la semaine. — Courrier de

santa sur mon penchant, pour les Suissesses; mais il n'avait plus ce ton mordant et satirique qui lui était familier naguère, quand il était question des femmes; c'était de bonne et franche gaieté.

Eh! monsieur, me dit Ludwig, si vous m'eussiez averti avant de prendre la course, je vous aurais annoncé que vous les entendriez ce soir, tout à votre aise, à l'hôtel de l'Aigle, où nous allons descendre à Grindelwald; elles répétaient leurs chants du soir quand vous les avez effrayées; elles viendront, n'en doutez pas, et alors elles ne vous fuiront plus.

La pente s'était adoucie et je remontai à cheval. Nous passâmes bientôt près du glacier d'en haut et nous visitâmes la grotte; c'était un spectacle magique. Le glacier d'en bas est en face de Grindelwald et lui forme perspective.

Nous arrivâmes quand le jour tombait et un peu fatigués de cette excursion. Nous trouvâmes à l'hôtel une famille anglaise, trois hommes et deux dames, qui devaient passer le lendemain la Wengernalp (petite Scheideck), et se rendre ensuite au Faulhorn, d'où l'on a une magnifique vue sur les Alpes. C'était aussi notre itinéraire. Les hommes étaient raides et amplement pourvus de cette morgue à laquelle on reconnaît promptement les Anglais, surtout en voyage. Cependant ils s'humanisèrent quand le colonel leur parla anglais et qu'ils virent qu'il était Prussien. Ces messieurs avaient peu de sympathie pour

les Français; l'entente cordiale n'existait pas encore.

Les dames étaient plus accessibles; je leur adressai quelques mots d'anglais, et, voyant la difficulté que j'éprouvais à m'exprimer, elles me répondirent en français, et furent aussi aimables qu'elles étaient jolies. Je vis là des compagnons de voyage pour le comte pendant la courte séparation que je méditais: car j'avais le projet, non encore exprimé, de le devancer à Meyrenghen.

A la fin du souper, les chanteuses arrivèrent; elles me reconnurent et rougirent; je priai le comte de leur expliquer en allemand pour quelle cause j'avais voulu les joindre, ce dont il s'acquitta gracieusement. Elles me sourirent alors et dirent entre elles: — c'est un Français... Notre réputation de galanterie a pénétré jusque dans ces montagnes.

Nous eûmes un concert à trois voix, voix sans culture, mais agréables et parfaitement justes. Nos chanteuses furent être contentes de leur soirée. Le colonel les félicita, fut affable et gracieux pour elles... Jamais transformation n'avait pas été plus complète... O puissance de l'amour!

Nous nous retirâmes de bonne heure; le comte, qui avait été gêné pendant le voyage par la présence de nos guides, avait hâte de me parler de Lisbeth. Non, jamais je n'ai vu d'homme plus amoureux, et cela en quelques instants, à première vue!

Le comte me dit que là était pour lui le seul bonheur

Paris. — Gazette du palais. — Inauguration du chemin de fer de Bologne à Ancône. — M^{me} Alboni et M^{lle} Battu dans *Anna Bolena*. — Le domaine impérial de Villeneuve-l'Étang. — Récits d'une paysanne: la Fille du maçon (nouvelle). — Athènes décrite et dessinée par M. E. Breton. — Causerie dramatique. — Petite guerre, grande guerre. — A l'Abattoir. — Georges Diébolt. — Correspondance.

Gravures: Mac Clellan, major général fédéral. — Commodore Dupont. — Incendie du trois-mâts *Harvey-Brich*. — Plan de la ligne de Bologne à Ancône. — *Anna Bolena*, acte II. — Inauguration du chemin de fer de Bologne à Ancône. — Le domaine impérial de Villeneuve-l'Étang (trois gravures). — Athènes décrite et dessinée par E. Breton (quinze gravures). — Petite guerre, grande guerre (six gravures). — A l'Abattoir (dix gravures). M. Georges Diébolt, statuaire. — Prolongation de la rue Drouot. — Magasins du *Carrefour-Drouot*. — Echecs. — Rébus.

ANCIENNE SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

VOCALE ET INSTRUMENTALE DE SAUMUR.

PIANO A QUEUE, D'ERARD.

Par suite de la dissolution, prononcée le 19 novembre dernier, de la Société philharmonique de Saumur, le piano à queue, d'Erard, que possédait cette Société doit faire l'objet d'un tirage au sort entre les divers compétiteurs qui se présenteront pour l'acquérir.

Les anciens sociétaires sont seuls admis à concourir.

Le lundi 30 décembre présent mois, à midi, la liste des compétiteurs sera close.

Le même jour, à une heure, les noms des compétiteurs seront inscrits sur des bulletins individuels placés dans une urne, et la personne dont le nom sortira le premier de cette urne sera propriétaire de l'excellent et magnifique piano dont il s'agit, moyennant la somme de 1,570 fr., restant due à M. Fischer, luthier, par l'intermédiaire duquel il avait été acquis.

Cet instrument avait coûté 2,650 fr., déduction faite de la remise ordinaire aux artistes.

On se fera inscrire chez M. CORMERY, ex-secrétaire-archiviste de la susdite société.

Saumur, le 7 décembre 1861.

Les médecins de la Faculté de Paris, prescrivent avec un succès constant, les *Dragées de savonule de Copahu*, du docteur A. Lebel, rue de Saintonge, n° 68, à Paris, pour guérir en quelques jours les affections les plus invétérées. — Prix: 4 fr. la boîte. — Dépôt à Saumur, chez M. LEBRUN, pharmacien, seul dépositaire. (399)

BOURSE DU 10 DÉCEMBRE.

5 p. 6/0 sans changement. — Ferme à 67 50.
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 94 70.

BOURSE DU 11 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 hausse 03 cent. — Ferme à 67 55.
4 1/2 p. 0/0 hausse 40 cent. — Ferme à 95 10.

P. GODET, propriétaire-gérant.

possible ici-bas; puis il me parla des difficultés qu'il prévoyait: — Ma sœur et moi nous avons perdu nos parents; elle seule pourrait s'opposer à un mariage aussi disproportionné; mais elle est si bonne, elle m'aime tant! elle a tout pouvoir sur M. de Merval... mais le monde, le monde! à Berlin surtout, où nous sommes aux premiers rangs?

J'appris alors au comte comment, dans son intérêt, j'avais amené Ludwig à me conter son histoire. Je lui répétai son récit, en ayant soin toutefois de taire au comte le grade élevé du père de Lisbeth. Je ne voulais révéler cette circonstance si importante qu'après notre second séjour à Meyrenghen. Je tenais d'abord à m'assurer si la passion que le comte éprouvait ne serait pas éphémère, comme la courte entrevue qui l'avait fait naître. Je voulais être certain que la réflexion ne l'affaiblirait pas; qu'au contraire elle jetterait dans le cœur du comte de profondes racines; en un mot, je voulais laisser à son amour l'un de ses plus puissants aliments... l'obstacle!

J'encourageai toutefois, j'approuvai cet amour. — Merci, me dit M. de Walstein; n'est-ce pas que Lisbeth est un ange, et que le ciel m'a conduit près d'elle pour calmer mon désespoir?

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commis-
saire-priseur à Saumur.

VENTE APRÈS FAILLITE.

Le samedi 14 décembre 1861, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur, sur la place de la Bilange, à Saumur, à la vente publique aux enchères de différents objets dépendant de la faillite du sieur GASNAULT, charretier et aubergiste à Saumur, rue de la Chouetterie, n° 25, à la requête de M. CORMERY, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu :

Trois bons chevaux de charrette, tombereaux, charrettes, barnais et autres objets. A la suite, on vendra, à la maison, une très-grosse masse de fumier.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commis-
saire-priseur à Saumur.

AVIS.

La vente mobilière de M. JOUANNEAU continue aujourd'hui jeudi 12 décembre et jours suivants, à midi, dans sa maison, sise à Saumur, rue Beaurepaire.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelats, secrétaires, commodes, belles pendules et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commis-
saire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE MOBILIÈRE APRÈS DÉCÈS.

Le mardi 17 décembre 1861, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison où est décédée la veuve GUOMARD, sise à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 1, à la vente publique aux enchères de sept chambres parfaitement garnies, dépendant de la succession de ladite veuve Guomard-Petiteau.

Il sera vendu :

Lits, couettes, oreillers et traversins, édredons, matelas, couvertures, couvre-pieds, rideaux, draps, serviettes, nappes, secrétaires, commodes, flambeaux, glaces, plusieurs belles pendules, tapis, canapés, fauteuils, chaises, guéridons, buffets, bons effets, cheminées prussiennes, batterie de cuisine, etc., etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER Pour Noël prochain,

UN APPARTEMENT AU SECOND,
maison de M^{me} veuve LECHAT, rue
d'Orléans, 99. (508)

Etude de M^e CESBRON, notaire
à Doué.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ UNE FERME

Contenant environ cent hectares.
Elle est située dans l'arrondissement de Bressuire (Deux-Sèvres).
Cette ferme, placée dans une très-belle position, est susceptible de beaucoup d'avenir.
S'adresser audit notaire. (619)

A VENDRE BONNES BOURRÉES

Avec grosses triques,
A 24 francs le cent.
PERCHES, PAISSEAUX, etc.
S'adresser rue Royale, n° 13.

CONCESSION

du
CANAL DE LA DIVE.

ADJUDICATION

Même sur une seule enchère.
Et sur baisse de mise à prix,
En la chambre des notaires de Paris, par le ministère de M^e ROQUEBERT, l'un d'eux, le mardi 17 décembre 1861, à midi :

- 1° Du droit à la concession temporaire du Canal de la Dive et à la navigation du Thouet, depuis ce Canal jusqu'à la Loire;
- 2° D'une chute d'eau et bâtiment y attenants;
- 3° De 6 hectares 43 ares de terre-marais.

Mise à prix baissée :
150,000 francs.

S'adresser :

- 1° A Paris, à la Caisse hypothécaire, rue Cadet, 9;
- 2° A M^e ROQUEBERT, notaire à Paris, rue Sainte-Anne, 69, dépositaire du cahier des charges;
- 3° A M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, dépositaire des conditions de l'enchère;
- 4° A M. BERNARD, gérant du Canal, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, près Saumur. (568)

Etude de M^e BIERMANT, notaire à
Langeais (Indre-et-Loire).

BONNE FERME De 50 hectares de terres et prés,

A DONNER A MOITIÉ

Pour le 24 juin 1862.

Inutile de se présenter si on ne peut disposer de 5 à 6,000 francs pour monter la ferme de bestiaux.

S'adresser audit M^e BIERMANT.

Saumur, imp. de P. GODET.

A VENDRE

UNE OU DEUX MAISONS

AU CHOIX,
Situées à Saumur, rue Courcouronne,
n° 10 et 12,

ET UNE MACHINE à broyer le plâtre.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire.
Toutes facilités pour les paiements. (608)

A LOUER

Ecurie à deux chevaux,
Remise et Grenier.
S'adresser à M. BEAUREPAIRE,
avoué, rue Cendrière, 8. (584)

A LOUER DE SUITE MAISON

Avec Ecurie et Remise,
Située rue des Forges, n° 10,
S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

SERVICE RÉGULIER DE PAQUEBOTS A VAPEUR

En correspondance avec le Chemin de fer d'Orléans.

1° Entre LONDRES, ST-NAZAIRE et LA ROCHELLE, direct. Départs de Londres les 5 et 18. Retour de St-Nazaire, *via* La Rochelle, les 11 et 24 de chaque mois.

2° Entre LIVERPOOL, ST-NAZAIRE et LA ROCHELLE, direct; prenant marchandises pour Dublin, Belfast, Cork, Glasgow, Bristol, etc.

Départs de Liverpool les 1^{er} et 15. Retour de St-Nazaire, *via* La Rochelle, les 6 et 21 de chaque mois.

Les départs de La Rochelle ont lieu deux jours seulement après celui de St-Nazaire. — Transit spécial pour toutes les parties du monde.

S'adresser, pour rapports généraux, à MM. GAMBELL et LE BOUTILLIER, directeurs-armateurs. à LIVERPOOL.

Et pour frets et passages :

A MM. ROBERT HURREL à LONDRES.
AD. MOREAU et LE RAY fils, agents spéciaux des armateurs à NANTES.
ALPH. LANGUET, consignataire à ST-NAZAIRE.
BONNEMORT et BECKER, consignataires. à LA ROCHELLE.

Et dans toutes les gares du chemin de fer d'Orléans. (475)

Compagnie Coloniale

ÉTABLISSEMENT MODÈLE POUR LA FABRICATION SPÉCIALE

DES CHOCOLATS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

ENTREPOT GÉNÉRAL A PARIS

(CI-DEVANT (Pl. des Victoires, 2) Rue de Rivoli, 132 (ENTRÉE LES RUES de Roule et des Bourdonnais)

La mission de la COMPAGNIE COLONIALE est de fabriquer du Bon Chocolat et d'en propager l'usage. La Compagnie ne fait pas du bon marché la question principale; elle veut avant tout livrer des produits irréprochables.

Tous les CHOCOLATS de la C^e COLONIALE sont composés, sans exception, de matières premières de choix; ils sont exempts de toute addition de substances étrangères, et préparés avec des soins inusités jusqu'à ce jour.

Contrairement à un abus qui existe dans le commerce, la C^e COLONIALE ne prodigue pas à ses Chocolats les qualifications de *surfins* et *d'extra-fins*; elle ne donne à ses produits que des dénominations sincèrement en rapport avec leurs qualités.

Le Chocolat, par exemple, qu'elle nomme simplement *Bon Ordinaire*, est de beaucoup supérieur à la majeure partie de ceux que l'on vend journellement sous les dénominations les plus exagérées. Et quant à ceux de ses Chocolats qu'elle nomme *Chocolats Fins*, ils sont réellement d'une qualité tout à fait exceptionnelle.

La C^e COLONIALE ne suit pas non plus l'usage blâmable qui consiste à comprendre dans le poids annoncé l'étain et le papier qui servent d'enveloppe aux Chocolats. Les produits de la C^e COLONIALE, au contraire, ont toujours le poids vrai que l'étiquette indique, et ce, en dehors du poids des enveloppes, de quelque nature qu'elles soient.

CHOCOLAT DE SANTÉ	CHOCOLAT VANILLE	CHOCOLAT DE POCHÉ
Le demi-kilog.	Le demi-kilog.	Et de Voyage
BON ORDINAIRE 2 f. 50 c.	BON ORDINAIRE 5 f.	La Boîte de 36 petites Tablettes
FIN 3	FIN 5 50	SUPERFIN, la boîte 2 f. 25 c.
SUPERFIN 3 50	SUPERFIN 4	EXTRA, la boîte 2 50
EXTRA 4	EXTRA 5	EXTRA-SUPER, la boîte 3

Dans toutes les Villes de France, chez les principaux Commerçants

Tous les Chocolats de la COMPAGNIE COLONIALE portent sur l'enveloppe les deux mots : COMPAGNIE COLONIALE, ainsi que la signature VINIT et C^e.

LE JOURNAL AMUSANT

(JOURNAL POUR RIRE)

qui paraît tous les samedis et donne plus de 2,000 caricatures et dessins de mœurs dans l'année, — donne gratis à ses abonnés — chaque semaine — un portrait gravé d'après une des meilleures photographies de Paris, et la biographie de la personne représentée.

Cette publication, qui a pour titre : LE MUSÉE FRANÇAIS, est entièrement détachée du *Journal amusant*, et forme au bout de l'année un beau volume, composé de 52 portraits et 104 pages de biographies.

Le prix du *Journal amusant*, compris le *Musée français*, n'est que de 5 francs pour trois mois, 10 francs pour six mois, et seulement 17 francs pour l'année. Envoyer un bon de poste à M. PHILIPON fils, 20, rue Bergère, à Paris.